



Chers collègues,

Nous faisons face à certaines limitations dans notre capacité à évaluer rapidement tous les patients présentant des douleurs à la mâchoire.

Afin de prioriser les cas les plus urgents, nous vous demandons de vous assurer que les étapes suivantes aient été complétées avant de nous référer un patient :

- Une période minimale d'un mois de physiothérapie ciblée pour la mâchoire
- Un essai d'au moins un mois d'anti-inflammatoires et de relaxants musculaires
- 

Exemple de posologie pour AINS :

Celebrex 100 mg Bid ou Naprosyn 500 mg Bid pour minimum 2 semaines

Exemple de posologie pour relaxants musculaires :

Flexeril 10 mg 1 co HS ou Norflex 100 mg 1 co à Bid pour minimum 2 semaines

Dans environ 70 % des cas, ces traitements conservateurs permettent une amélioration significative des symptômes.

Si vous sentez une réticence de vos patients à consulter en physiothérapie privée, sachez que plusieurs CISSS de la région offrent des services de physiothérapie, couverts par le régime public.

Si, malgré ces démarches, aucune amélioration n'est observée, vous pourrez alors compléter une demande de consultation via notre site web. Il nous fera plaisir de prendre en charge vos patients selon notre capacité actuelle.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Cordialement,

Olivier Handfield

Max Miller